AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP 23-6-66 620879

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Supplément B au Bulletin n° 69 — 21 JUIN 1966

ARTICHAUT

Finistère - Côtes-du-Nord - Ille-et-Vilaine

VANESSE - (Chenilles défoliatrices)

Des chenilles de Vanesse ont été observées en grand nombre dans plusieurs parcelles d'artichauts du littoral nord de la Bretagne. Leurs dégâts, très rapides, ont déjà été notés en différents secteurs, notamment dans le Nord-Finistère (zone de Lanmeur) et le Trégor. Ces chenilles dévorent les feuilles, la partie aérienne de la plante pouvant se trouver anéantie en peu de temps.

Les producteurs d'artichauts doivent donc examiner attentivement leurs cultures. Si la présence de chenilles est constatée, il sera nécessaire d'effectuer un traitement dans les plus brefs délais. Les meilleurs résultats seront obtenus avec le D.D.T. en pulvérisation abondante. Choisir une spécialité contenant 50 % au moins de matière active. Le D.D.T. peut également être employé en poudrage.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

F. BARBOTIN et G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 149